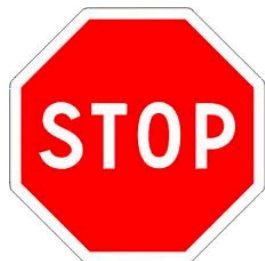


FO : Le syndicat qui reste un syndicat



encore -39 emplois



dans le Pas de Calais

Plus que jamais, rien ne justifie les suppressions d'emplois imposées par le Projet de Loi de Finances 2012.

Plus que jamais, les personnels de la DGFIP souffrent du manque de moyens humains dans les services.

Plus que jamais, la peau de chagrin des effectifs est insupportable.

2 441 emplois supprimés en 2012 à la DGFIP

N'en jetez plus, la coupe est pleine !

Au nom des agents de la DDFIP du Pas de Calais

F.O.*-DGFIP 62 dit : **STOP !!!*

NON aux RGPP :

- **R**évision **G**énérale des **P**olitiques **P**ubliques
- **R**as-le-bol **G**énéral de **P**hilippe **P**ARINI !

Une nouvelle fois, **FO** dénonce la poursuite de la politique aveugle de suppressions des emplois à la DGFIP et ses conséquences: dégradation du service public fiscal et financier et des conditions de travail des personnels.

Tout là-haut, très loin de nous, nos décideurs s'acharnent et poursuivent la curée des effectifs, estimant que Bercy se doit d'être exemplaire en la matière : 2 départs sur 3 non remplacés, depuis des années, coûte que coûte.

Tout en bas, tout près de nous, des usagers en manque d'interlocuteurs, un maillage territorial restreint, un guichet unique sans moyens, des comptes épargne temps qui se remplissent, des agents qui craquent, des collègues qui dépriment, des arrêts maladie qui pleuvent, des contrôles que l'on ne fait plus, des missions qui vont disparaître, des formations que l'on ne peut pas suivre... c'est la spirale infernale sur le terrain, au quotidien, pour tous.

Pour tous ? Non. Nos irrésistibles ministres et directeurs gaulois eux, se gargarisent de la réussite de la fusion, de la réduction de la dépense publique aux dépens des fonctionnaires très malmenés que nous sommes désormais : gel du point d'indice, jour de carence, retraites, mobilité... Le rouleau compresseur est en marche...



Compte rendu du Comité Technique Local du 13 janvier 2011

Rappelons que ce CTL qui devait initialement se tenir le 10 janvier dernier avait été boycotté par les syndicats SOLIDAIRES et CGT. En cas d'absence du quorum, les nouvelles règles de fonctionnement du CTL prévoient une seconde et dernière convocation sans amendement possible du projet de l'administration.

Ce 13 janvier, FO-DGFIP62, fidèle à ses engagements, a décidé de siéger pour porter les revendications des agents de la DDFIP du Pas de Calais; pour demander à notre Direction locale de justifier des décisions prises dans ce cadre, et non pas pour approuver la répartition des suppressions d'emplois. M.SAISON, DDFIP, présidait le CTL, la CFTC a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Madame THOMAS remplissant cette fonction pour l'Administration.

L'ordre du jour était le suivant :

1 – La mise en place du Tableau de Gestion des Emplois de Référence des Finances Publiques (TAGERFIP) :

A FO-DGFIP62, nous avons illustré ce «TAGERFIP» qui ne sera rien d'autre qu'un **TASERFIP® :**

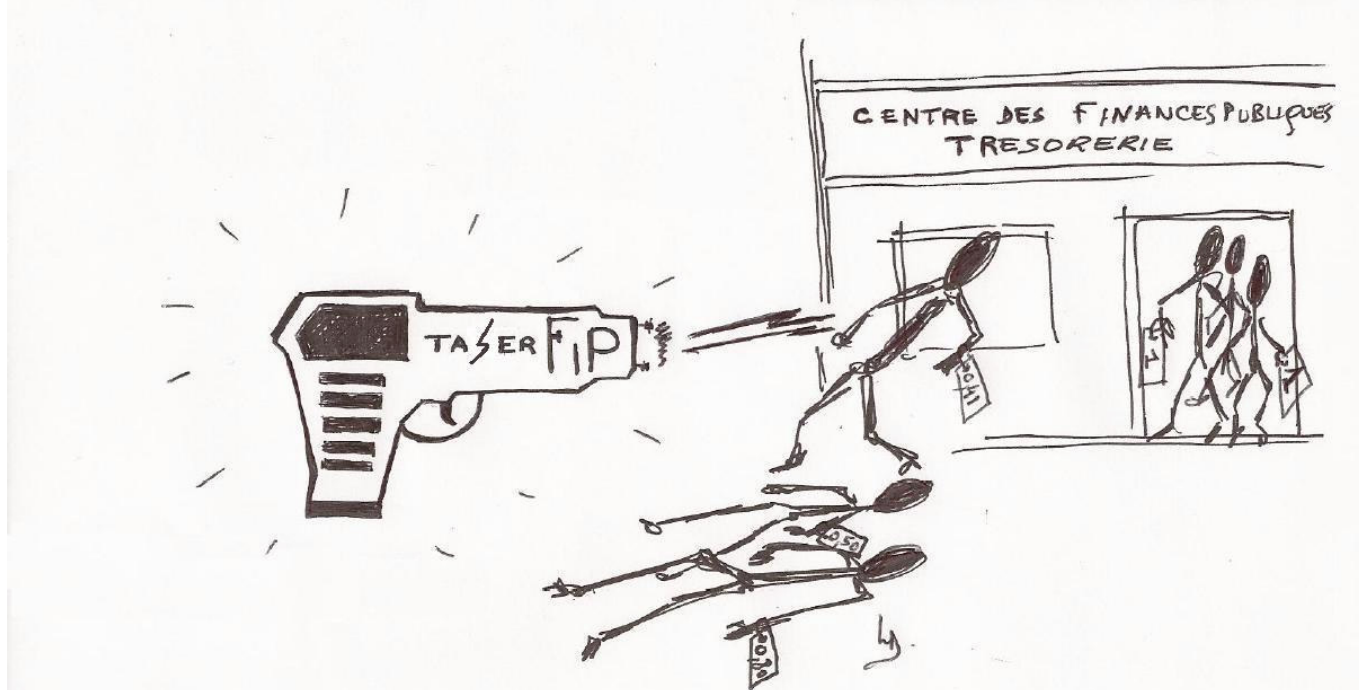


Tableau d'Aide à la Suppression des **Emplois Référencés aux **Finances Publiques**®**

En effet, cette mise en place constitue la première étape du processus de suppression des emplois. Car elle consiste à :

- supprimer les décimales existant au tableau des emplois « NOMINOE » de la filière gestion publique ;
- régulariser des transferts d'emplois effectués au titre du transfert du recouvrement de la CFE. En effet, 3 emplois filière fiscale avaient été créés l'an passé et sont donc compensés cette année avec un prélèvement de 3 emplois filière gestion publique ;
- achever les opérations de transfert des emplois domaniaux ;
- détailler les services de direction et les services infra-départementaux ;
- intégrer les cadres dans le tableau des emplois.

L'administration a donc déclaré que TAGERFIP est destiné à donner plus de visibilité ...

**Pour FO DGFIP62, plutôt que des outils pour voir « encore plus clair »
nous aimerions surtout avoir une administration « beaucoup moins sourde ! »**

Commentaires FO : FO DGFIP62 a dénoncé le fait que TAGERFIP n'est rien d'autre qu'un nouvel outil de suppression des emplois (le « TASERFIP »). C'est également le futur outil de suppression des petits postes comptables car en supprimant les décimales sur ces petites unités, l'effet d'arrondi sera plus souvent estimé à la baisse qu'à la hausse ! **La preuve ?** entre le 31/12/2011 et le 01/01/2012 et l'**ORE** (Outil de Répartition des Ennuis ou Outil de Rabotage des Emplois) la mise en

place du TASERFIP et du dossier « EMPLOIS », les postes comptables ont perdu 18 emplois, soit bien plus que les 16 annoncés ...

Au niveau des arrondis, les postes comptables de la filière GP suivants perdent un demi emploi :

ARRAS CH , DOUVRAIN, HENIN BEAUMONT (-1), LENS CH, LIEVIN, MARQUION, PAIERIE DEPARTEMENTALE, SIP BETHUNE, SIP BRUAY LABUISSIERE, SIP HENIN BEAUMONT (-1), BERCK SUR MER, BOULOGNE CH, CALAIS CH ET BANLIEUE, DESVRES, ETAPLES, GUINES, LE TOUQUET, MARQUISE et SIP BOULOGNE SUR MER soit 10.5 emplois. **Nous dénonçons ici le véritable hold-up de l'administration qui supprime ces emplois sans en justifier les raisons et pire encore, sans aucune notion exacte du recensement des véritables charges de travail...**

A noter : Les services de la Filière Fiscale ne sont pas concernés car le Tableau de Suivi de la Misère (TSM) avait déjà édulcoré les arrondis.

| VOTES | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------------|------|--------|------------|
| SOLIDAIRES | | X | |
| FO-DGFIP62 | | X | |
| CGT | | X | |
| CFTC-UNSA | | X | |

2 – Dossier « Emplois » :

C'est la 2ème étape du processus de suppression des emplois qui consiste maintenant à répartir les 39 suppressions d'emplois dans le département (au niveau national il s'établit à 2441 ETP - équivalent temps plein). La filière fiscale y contribue à hauteur de 21 emplois et la filière gestion publique à hauteur de 18 emplois.

Commentaires FO : FO DGFIP62 a dénoncé le fait que la direction renforce l'encadrement non pas en créant de nouveaux postes, mais en utilisant les requalifications de B en A., ce qui affaiblit d'autant plus les services car ils sont pris sur le réseau. Nous avons ainsi dénoncé la récupération quasi systématique des emplois de cadre A en direction lors des précédentes restructurations, et ça continue !

FO DGFIP62 a donc proposé à l'Administration de supprimer certaines tâches afin que les agents puissent remplir leurs missions et que leurs conditions de travail ne soient pas encore sacrifiées sur l'autel des suppressions d'emplois.

Le Président a répondu qu'aucune mission ne serait supprimée. Les points permettant cette mesure étant selon lui :

- un gain de productivité par rapport à la dématérialisation ;
- une « priorisation » des actions ;
- une adaptation du temps de travail
- des simplifications à trouver ?
- une évolution de moyens en terme d'objectifs.

Nous lui avons indiqué que les agents du Pas de Calais faisaient déjà tout ça et qu'ils étaient arrivés « au bout du bout » en la matière. Nous tenons à rappeler à notre Direction Locale la compétence, la disponibilité, la conscience professionnelle et le sens aigu du service public des agents du Pas de Calais.

Nous posons également la question : A quoi sont dus les résultats du département ?

Réponses A : à la multiplication des Cadres A+ + + ?

Réponses B : au travail des agents du département ?

Posez cette question autour de vous, la réponse ne tardera pas à fuser ...

Les suppressions d'emplois dans la filière fiscale : -21

Les 21 suppressions (A, B et C confondus) seront effectives au 01/09/2012 et se répartissent ainsi :

| | | | | |
|---|--------------|-----------|------------|-----------|
| SIP /CDI : CDI LENS SUD 1 C, SIP BETHUNE 1C, SIP CALAIS 1C, SIP LENS NORD 1C. | Total | 0A | 0B | 4C |
| SIE : SIE MONTREUIL /MER 1C, SIE SAINT POL 1B. | Total | 0A | 1B | 1C |
| ICE : ARRAS 1 B, BOULOGNE(Antenne de MONTREUIL) 1B, CALAIS 1B | Total | 0A | 3B | 0C |
| IFPP : ARRAS 1B, BOULOGNE 1B, BRUAY 1B, CALAIS 1A, HENIN 1B, LILLERS 1B, ST-POL 1B. | Total | 1A | 6B | 0C |
| BFI : ARRAS 1A. | Total | 1A | 0B | 0C |
| DIRECTION : 2C | Total | 0A | 0B | 2C |
| EDRA : 1A | Total | 1A | 0B | 0C |
| IMMEUBLES : BOULOGNE SUR MER | Total | 0A | 0B | 1C |
| TOTAL DES EMPLOIS SUPPRIMES | Total | 3A | 10B | 8C |

Les suppressions d'emplois dans la filière gestion publique : -18

Les 18 suppressions (A, B et C confondus) seront effectives au 01/09/2012 et se répartissent ainsi :

| | | | | | | | |
|--------------------------------|----|----|----|-------------------------------------|----|----|----|
| ARRAS BANLIEUE | 0A | 0B | 1C | BOULOGNE SUR MER MUNICIPALE | 0A | 0B | 1C |
| ARRAS CH | 0A | 0B | 1C | CALAIS CH ET BANLIEUE | 0A | 0B | 1C |
| BETHUNE MUNICIPALE ET BANLIEUE | 0A | 0B | 1C | CALAIS MUNICIPALE | 1A | 0B | 1C |
| BRUAY LA BUISSIERE HOUDAIN | 0A | 0B | 1C | MONTREUIL SUR MER MUNICIPALE | 0A | 0B | 1C |
| HENIN BEAUMONT MUNICIPALE | 0A | 0B | 1C | SAINT OMER MUNICIPALE | 0A | 0B | 1C |
| LENS MUNICIPALE | 0A | 0B | 1C | POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE PRS | 1A | 0B | 0C |
| PAIERIE DEPARTEMENTALE | 0A | 0B | 2C | DIRECTION | 0A | 0B | 3C |

Total des suppressions d'emplois 2A 0B 16C

Les postes de type « municipale » supportent la quasi totalité de ces suppressions d'emplois. La justification fournie par l'administration est : « ces services gèrent la comptabilité des collectivités les plus importantes concernées par le développement de la dématérialisation et peuvent davantage tirer profit des nouvelles méthodes de travail sous Hélios ».

Nous avons demandé à la Direction de nous communiquer l'implantation des effectifs service par service pour les 2 filières. **Commentaires FO : A FO DGFIP62, nous pensons plus simplement qu'à force de tirer sur la corde et de trouver des justifications à tout, alors qu'il n'y en a pas, on finit par faire n'importe quoi !**

EXEMPLE CONCRET (parmi d'autres) :

AIRE SUR LA LYS : Lors du CTL du 30 septembre 2011, sur la proposition de FO DGFIP62, la Direction locale avait promis d'étudier la création d'un cadre A sur Aire sur la Lys. C'est chose faite mais en lui supprimant par ailleurs un cadre B ... Cette trésorerie aura ainsi perdu 1 cadre A (ex Chef de poste de Théroutanne récupéré en Direction !) et 1 cadre C lors de la fusion Aire/Théroutanne et 2 autres emplois depuis 3 ans. La situation de ce poste comptable nous avait, à plusieurs reprises, obligé à intervenir auprès de la direction pour signaler le lourd tribut déjà payé et revendiquer la création d'un adjoint A. D'ailleurs, lors de son passage dans le poste comptable peu avant le dossier emploi, le Directeur en personne s'était engagé sur la création de ce cadre A adjoint sans par ailleurs toucher aux cadre B et C ... Oubli, mensonge ou coquille dans le dossier emploi ??? Il reste au Directeur à tenir ses engagements ...

Votes :

Lassées d'écouter les réponses inapplicables de la direction, les OS ont quitté la salle avant le vote.

Pour toutes les Organisations Syndicales présentes au CTL :

UNION SNUI-SUD 62, FO DGFIP62, CGT Finances Publiques 62, CFTC62

c'est clair : il faut passer à la vitesse supérieure

TOUS EN GREVE LE 2 FEVRIER 2012

ça suffit !

Tous ensemble pour défendre :

- les emplois,
- les missions,
- les conditions de travail,
- les salaires à la DGFIP.

Vos représentants FO-DGFIP62 en CTL sont :

**Laurence DIDAUX (MARQUION), Audrey JOLY (CDI LENS SUD) & Jacques REGNIER (Permanent)
Justine KORKUT(EDRA 62), Stéphane THIRIAT (OUTREAU) & Hervé DANNEELS (ST- OMER)**